

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°175 du mercredi 12 octobre 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- **Jobs Campus.** P. 14
- **Activités du gouvernement.** P.9

ECONOMIE

Relance économique au Burkina : Le secteur privé apporte sa contribution

P.2

Région du Centre



Photo de famille.

BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Relance économique au Burkina : Le secteur privé apporte sa contribution

Région du Centre

Des acteurs du secteur privé burkinabè veulent apporter leur contribution au développement économique du pays. Burkina International, c'est le nom du cadre autour duquel ils se sont réunis pour réfléchir afin de trouver les voies et moyens pour parvenir à leur but. A cet effet, ils tiennent un colloque international les 10 et 11 octobre 2016, sur la contribution du secteur privé pour la relance économique au Burkina. Ce colloque placé sous la présidence de son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso a enregistré une forte participation de personnalités venues d'horizons divers.

Si l'on jette un œil sur les indicateurs économiques du Burkina, on se rend rapidement compte d'une réalité socioéconomique préoccupante.

En effet, le Burkina demeure toujours parmi les pays les plus pauvres avec un Produit Intérieur Brut (PIB) estimé en 2015 à 11,3 milliards de dollars pour environ 18 millions d'habitants, soit un PIB de 631,372 dollars par an.

A ce marasme économique, s'ajoute le taux de chômage élevé des jeunes et une masse salariale de l'Etat dépassant la limite fixée par les normes communautaires de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

C'est donc cette situation économique préoccupante qui a inspiré le « Think tank Burkina International » à organiser ce colloque sur la contribution des acteurs du secteur privé pour la relance économique, dans le cadre du Programme national



les participants au colloque.

de développement économique et social (PNDES).

Selon le président de Burkina International, Harouna KABORE, l'atteinte des objectifs de ce nouveau programme de développement économique et social nécessite l'implication de tous les acteurs et singulièrement du secteur privé.

Il estime que l'apport des entreprises privées à la gouvernance publique est aujourd'hui considérable que les nouvelles stratégies de financement du développement reposent essentiellement sur les partenariats publics privés.

Pour dynamiser donc la croissance économique telle que prévue dans le PNDS et juguler la crise de l'emploi, le président de Burkina International souhaite un climat des affaires plus sécurisé et attractifs pour les investisseurs.

Pendant les deux jours du colloque, les communications seront essentiellement axées sur les questions de relance économique, la résolution de la crise de l'emploi et la prise de conscience des acteurs du secteur privé, des enjeux de leurs responsabilités sociales et environnementales ainsi que de leur engagement pour un civisme fiscal plus renforcé.

Burkina international se veut être un laboratoire d'idée et une force de proposition au service du développement et du progrès social par la production d'intelligence et de proposition concrètes.

Il souhaite prendre une part qualitative à la réalisation d'un vaste programme économique pour le bien-être de la population Burkinabè.

**Valentin YOUMANLI pour SC
Info**



Grève des travailleurs des collectivités territoriales à Léo

Région du Centre-Ouest



Le SG du SYNATRA-CTB Léonce BAKOUAN section provinciale de la Sissili à droite en compagnie du SG du SYNATRA-CTB Claude SAWADOGO de la sous-section communale de Léo.

Pour protester contre ce qu'il qualifie d'injustice à l'égard des travailleurs des collectivités territoriales, Le Syndicat National des Travailleurs des Collectivités Locales du Burkina (SYNATRA-CTD), a lancé un mot d'ordre de grève de soixante-douze, sur l'ensemble du territoire du lundi 10 jusqu'au mercredi 12 octobre 2016. Dans la commune urbaine de Léo, ce mot d'ordre a été respecté par les travailleurs concernés.

En effet, un préavis de grève de 72 heures avait été adressé au Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la sécurité Intérieure le 29 septembre 2016 pour exprimer leur indignation face à un traitement discriminatoire à leur égard.

Cette situation fait suite à deux rapports adoptés dont l'un relatif à trois décrets régissant la police municipale au titre de leur Ministère de tutelle en conseil des Ministres en sa séance du 28 septembre 2016.

Il s'agit :

- du décret portant modification du décret n° 2013-1144/PRES/PM/MATD/MEF du 12/12/2013 portant régime indemnitaire du personnel de la Police Municipale ;

- du décret portant modification du décret n°2013-1145/PRES/PM/MATD/MEF du 12/12/2013 portant barème de solde et classement indiciaire du personnel de la Police municipale ;

- du décret portant création d'une médaille d'honneur du personnel de la Police Municipale.

La suite à la page 4.



VIE DES COMMUNES

La suite de la page 3.

Pour les manifestants, ces décrets adoptés pour améliorer les conditions de vie de leurs collègues de la police municipale doivent prendre en compte tous les travailleurs des collectivités territoriales.

Les travailleurs des collectivités territoriales de Léo, en observant cet arrêt de travail pour protester contre le traitement discriminatoire dont ils font l'objet, en veulent pour preuve : l'application de la loi 081 qui a permis le reversement des fonctionnaires de l'Etat.

De leur avis, l'application de cette loi ne prend pas en compte les travailleurs des collectivités territoriales. Elle crée deux types de personnels des

collectivités en appliquant à la Police Municipale uniquement, un barème de solde et classement indiciaire et une grille indemnitaire différente des autres agents.

Au regard de cela, Léonce BAKOUAN, Secrétaire Général de la section provinciale de la Sissili, affirme que ce mot d'ordre de grève est lancé pour réclamer non seulement un élargissement des applications des décrets 2013-1144 et 2013-1145 avec rappel pour compter de janvier 2014, mais aussi, pour obtenir l'autorisation en conseil des ministres de la transmission à l'Assemblée Nationale du projet de loi portant régime juridique applicable aux

emplois et aux agents de la fonction publique territoriale.

« Si à l'issue de 72 heures aucune solution n'est trouvée, la grève se poursuivra en illimité », a-t-il ajouté.

Ibine Victor NAGNON pour SC Info

Investiture du nouveau maire de la commune de Sollé: Cultiver la cohésion sociale et le développement durable sont les maitres mots

Région du Nord

Le 27 septembre 2016, le nouveau maire de la commune de Sollé, a été installé dans ses fonctions. La cérémonie a été présidée par Madame le haut-commissaire de la province du Lorum.

La commune de Sollé dans la province du Lorum a retenu la date du mardi 27 Septembre 2016 pour installer officiellement le nouveau maire, Monsieur Balzack NACANABO. C'était sous la présidence de madame le haut-commissaire de la province du Lorum, Madame Pascaline NANA et le parrainage de Monsieur Jacob OUEDRAOGO, député à l'Assemblée Nationale, et du Co-parrainage de

Celestin BELEM ancien membre de la chambre régionale d'agriculture du Nord. Plus de Sept maires des communes du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du mali ont honoré de leur présence cette cérémonie.

Après son installation officielle par Madame le haut-commissaire, le tout nouveau maire de la jeune commune de Sollé, localité située à la frontière Burkina-Mali se dit confiant de la tâche qui lui est confiée et sollicite le concours de tous les fils et filles de la commune à œuvrer main dans la main pour cultiver la cohésion sociale gage d'un développement harmonieux.

La commune de Sollé qui a vu le jour en 2006 reste moins avancée au

regard des aléas climatiques que subit cette zone. Située à 45 Km de Titao, chef-lieu de la province du Lorum, la population de Sollé est estimée à 17 526 habitants dont 9 205 femmes et 8 321 hommes avec une superficie de 115,2 km carré.

Malgré les efforts du gouvernement et ses partenaires à réduire la pauvreté dans cette commune, beaucoup de problèmes se posent toujours. Il s'agit notamment du manque d'infrastructures routières praticables, du manque d'électrification, de problèmes de lotissements, de la difficulté d'accès à l'eau potable, du besoin de restauration des sols, de problèmes d'éducation, de santé...

La suite à la page 5.



VIE DES COMMUNES

La suite de la page 4.



Les conseillers municipaux lors de la cérémonie.

Au regard de toutes ces difficultés, le programme quinquennal du conseil municipal sera axé sur ces actions dites prioritaires.

Le capital humain étant un facteur incontournable pour tout développement, le conseil municipal s'attèlera à les impliquer dans la planification et l'exécution du plan communal de développement (PCD), des cadres de concertations avec la société civile, les projets et programmes, les services techniques et tous les intervenants. Tous ces acteurs seront mis à contribution dans la mise en œuvre du PCD réadapté.

Selon le maire, Dans le domaine du désenclavement et du foncier, il est prévu l'aménagement de cent quinze (115) km de pistes rurales, la réalisation et la distribution de dix mille(10 000) parcelles en 2017.

Pour répondre au besoin du commerce, d'agriculture, d'élevage, de santé, il est prévu la construction de dépôts pharmaceutiques, de maternités dans les villages de Déré et de Dambatao, de boutiques de rue, l'octroi de microcrédits aux femmes et aux jeunes, la formation en entrepreneuriat... Tout cela pour booster le développement socioéconomique de la localité.

« Dans le domaine de l'éducation, nous verrons avec le programme gouvernemental pour qu'il n'y ait plus de classes sous pailotes à Sollé », a martelé le Bourgmestre.

Tour à tour les responsables coutumiers et religieux, le représentant des femmes, des jeunes ont pris la parole pour réaffirmer leur engagement à accompagner le maire pour l'atteinte de sa mission.

Quant au maire sortant a de la commune Monsieur Boukary WARMA, il a, dans son allocution, exhorté la population à rester mobilisés autour du nouveau maire pour promouvoir le développement de la localité.

« Population de Sollé, l'évènement marquant l'investiture du maire de Sollé vient rappeler une fois de plus à la population des 16 villages de Sollé à cultiver l'union, la tolérance. Nous devons nous départir de toutes visions politiques. Nous devons considérer le maire comme notre fils sans distinction ethnique et religieuse » a-t-il ajouté.

Boureima Sogoba pour SC Info



Semaine de l'architecte 2016

L'ordre des architectes du Burkina a 25 ans

Région du Centre

La troisième édition de la Semaine de l'architecte s'est tenue du 03 au 09 octobre 2016, sous le très haut patronage de son excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et le parrainage de Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat Monsieur Dieudonné Maurice Bonanet. Cette édition était placée sous le thème : « l'Architecte, votre partenaire sûr pour des constructions de qualité ».

La 3^{ème} édition de la Semaine de l'Architecte organisée par l'Ordre des Architectes du Burkina, qui a aussi fêté ses 25 années d'existence, s'est tenue à la salle des banquets de Ouaga 2000 et a eu pour cibles principales, les professionnels du secteur, les élèves et les étudiants qui souhaitent s'investir dans le domaine.

De ce fait, des échanges sur la profession d'architecte ont eu lieu avec ces derniers.

A travers ces journées, les architectes ont créé un cadre de réflexion pour des constructions de qualité et en parfaite adéquation avec les règles de bio climatisation. Il a aussi été question de faire le bilan des 25 années de l'Ordre des Architectes.

Selon la présidente de l'organisation, Madame Valérie Sanou, cette édition représentait l'espace idéal pour lever le voile sur les préjugés dont les architectes font les frais. Notamment concernant les coûts des prestations.

Au programme, il y a eu une exposition des professionnels du domaine, des conférences et tables rondes, une remise de bons de



Le ministre Dieudonné Maurice Bonanet a visité les stands.

consultations gratuits d'architectes pour des projets de moins de dix (10) millions, un dîner-gala, des activités culturelles et sportives ainsi que des formations. En outre, vingt et un (21) nouveaux architectes ont rejoint l'Ordre en prêtant serment au Tribunal de Grande Instance. L'Ordre compte donc à ce jour cent cinquante-neuf (159) membres.

Pour Monsieur Bambara Evariste, exposant architecte, nouvellement inscrit à l'Ordre des Architectes et membre de l'association Village communautaire BLT, la Semaine lui a permis de tisser beaucoup de relations et de faire la coalition des entreprises et des cabinets d'architecture.

De plus, s'étant focalisé sur la promotion du Bloc de Latérite Taillée

(BLT), un matériau local et propre au Burkina Faso, il exhorte la population à construire africain afin de valoriser au maximum notre culture.

L'innovation de cette édition a été le projet « Archi ton » qui avait pour but de collecter des fonds pour la réhabilitation du centre des Handicapés Moteurs à Ouagadougou.

De plus, le parrain de cette Semaine de l'Architecte, Monsieur Dieudonné Maurice Bonanet n'a pas manqué d'inviter le public à avoir recours aux services des architectes pour les accompagner dans leurs projets afin de concilier qualité et esthétique dans la réalisation d'infrastructures répondant aux normes de qualité.

Danielle BADOLO pour SC Info



ENVIRONNEMENT

Suspension d'exploitation du bois d'œuvre dans la région des Cascades :

Rencontre d'explication des acteurs

Région des Cascades

L'exploitation du bois d'œuvre a été suspendue dans la région des Cascades par le Ministre de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique.

Suite à la mise en œuvre de cette mesure, il y a eu un mouvement d'humeur au niveau des acteurs du domaine. Les scieries menacent de fermeture et les menuisiers menacent de manifester compte tenu de l'absence de la matière première pour les activités.

Pour permettre aux acteurs de bien comprendre cette mesure, une rencontre a été organisée le lundi 26 septembre 2016 par Madame



Madame le Gouverneur de la région des Cascades s'est dite satisfaite de la tenue de la rencontre.

le Gouverneur et les structures techniques pour éclairer les uns et les

autres sur la mesure, ses motivations et expliquer aussi le bienfondé de l'exploitation rationnelle des ressources de la région.

Selon Madame le Gouverneur, cette rencontre a été satisfaisante parce que les acteurs ont compris la portée de la mesure.

Le Directeur régional de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique s'est réjoui de la tenue de cette rencontre qui a connu une grande mobilisation des acteurs.

Les menuisiers, les structures techniques, les chefs coutumiers ont



Le Directeur Régional de l'environnement.

La suite à la page 8.



La Suite de la page 7.



Les participants à la rencontre.

été bien représentés.

Les responsables des collectivités territoriales au cours de la rencontre ont exprimé leur grand intérêt pour la préservation de l'environnement. Ils disent s'en soucier et ont de ce fait pris l'engagement de créer et mener

des activités pour promouvoir la protection de l'environnement.

Le constat fait est que les ressources forestières ont énormément diminuées, le potentiel n'arrive plus à satisfaire les besoins en termes de bois d'œuvre, ce qui fait que très

rapidement il est apparu nécessaire de suspendre l'exploitation, le temps de voir comment réfléchir à une formule qui puisse satisfaire tout le monde.

Yekpaye Jean Paul pour SC Info

AGENDA

Le Ministère du Développement de l'Economie numérique et des Postes procédera le vendredi 14 Octobre 2016 au lancement officiel des travaux de construction de la liaison fibre optique Ouaga-Manga-Paga, frontière du Ghana avec une bretelle pour desservir la zone de Bagrépole.

La cérémonie officielle de lancement de la construction de cette infrastructure aura lieu le vendredi 14 Octobre 2016 à Manga à partir de 10 heures sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre et le parrainage du Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelle.

DCPM/ MDENP



Accroissement des infrastructures scolaires : L'ONG Italienne ONLUS s'engage à accompagner le MENA

Région du Centre



Le ministre Jean Martin Coulibaly en compagnie Président de l'ONG Italienne ONLUS, Giovanni Peroni et son épouse.

Le Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, monsieur Jean Martin Coulibaly a reçu en audience, le Président de l'ONG Italienne ONLUS, Giovanni Peroni et son épouse, Anna Maria, le lundi 10 Octobre 2016. C'était en présence du représentant de l'ONG ONLUS au Burkina, Jean Victor Ouédraogo et du directeur de la Prospective et de la Planification opérationnelle, M. Banikoué Bazongo.

Accompagner le ministère dans le domaine de la construction d'infrastructures éducatives, tel est l'objectif de l'ONG italienne ONLUS qui intervient au Burkina il y a de cela

cinq ans.

Au cours de l'audience, Giovanni Peroni a fait le point des infrastructures scolaires déjà réalisées. Ainsi, on peut noter entre autres, la réalisation de 27 infrastructures scolaires dans les localités de Gorom Gorom, Dori, Banfora, Gourcy, Ouahigouya et 87 forages, à travers le Lions Club International dont il est membre.

Le président de l'ONG ONLUS a pu à titre personnel, financer la construction de deux écoles primaire à Silmissin dans la commune rurale de Komsilga. Outre le soutien dans le domaine de l'éducation, l'ONG ONLUS travaille avec la coopération

Odontologie Internationale COI, dans le domaine de l'hygiène en milieu scolaire et intervient à Gorom -Gorom à travers l'appui en matériel et tables bancs.

Le ministre Jean Martin Coulibaly s'est réjoui d'une telle initiative et s'est dit prêt à les accompagner. Il leur a traduit toute la reconnaissance du Gouvernement pour ces multiples actions réalisées au profit du secteur de l'éducation.

Le président de l'ONG ONLUS, Giovanni Péroni s'est engagé à soutenir le ministère à travers la réalisation de 40 nouvelles infrastructures.

DCPM/MENA



ACTIVITES DU GOUVERNEMENT

Le Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire chez le Président du Faso

Région du Centre



Le Président du Faso recevant le ministre du plan et du développement de la Côte d'Ivoire.

Présente à Ouagadougou dans le cadre du colloque international sur « la contribution des acteurs du secteur privé pour la relance économique dans le cadre du PNDES » organisé par l'association Think Tank Burkina international, le Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, Madame Nialé KABA, a été reçue en audience par le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE en fin d'après-midi du lundi 10 octobre 2016.

A l'issue de l'audience, Madame KABA a situé à la presse l'objet de sa visite en ces termes : « Nous venons d'être reçus par Son Excellence Monsieur le Président du Faso. Je conduis une délégation composée de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire et de mon collaborateur pour prendre part au colloque qui est organisé par Think Tank Burkina international pour réfléchir sur la contribution du secteur privé à la relance économique. Le gouvernement m'a autorisée à prendre part à cette rencontre. Je venais à l'audience de cet après-midi présenter

les salutations de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA à son frère et ami, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE », a-t-elle déclaré.

Selon Madame Nialé KABA, l'invitation de son pays à un tel événement témoigne de l'excellence des relations entre les deux pays. « Ça a été l'occasion pour moi de dire à Son Excellence Monsieur le Président du Faso, combien la Côte d'Ivoire était honorée d'être présente à cet échange pour partager son expérience de sortie

La suite à la page 11.



ACTIVITES DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 10.

de crise et dire combien moi-même j'étais honorée d'avoir été choisie pour représenter mon pays. Il s'agit là de la manifestation de l'importance des relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina ; nous sommes des pays frères qui entretiennent des relations séculaires. Je pense que ce genre d'échanges traduit à la fois la profondeur des relations et cela

montre que la relation entre la Côte d'Ivoire et le Burkina demeure forte, solide et vivace ».

Le Ministre KABA a exprimé au Président du Faso, la disponibilité de la Côte d'Ivoire à « partager son expérience mais également à apprendre de l'expérience du Burkina

». « Nous sommes disponibles bien entendu à toujours participer à ces genres d'échanges si nous sommes sollicités », a-t-elle indiqué pour conclure.

**La Direction de la Communication
de la Présidence du Faso**

Le FMI s'engage à soutenir la mise en œuvre du PNDES

Région du Centre



Le Président du Faso recevant la Représentante résidente du Fonds monétaire international (FMI).

Le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, a reçu en audience le lundi 10 octobre 2016 dans la matinée, la Représentante résidente du Fonds

monétaire international (FMI) au Burkina Faso, Madame Mame Astou SOW/DIOUF. Les relations entre le FMI et le Burkina Faso ont été au centre des échanges.

« C'est un honneur pour moi d'avoir pu rencontrer Son Excellence Monsieur le Président du Faso et discuter avec lui. Je l'ai félicité, lui, et par devers lui le peuple burkinabè pour avoir relevé le défi de la

La suite à la page 13.



ACTIVITES DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 11.

démocratie. Le Burkina Faso est maintenant cité en exemple dans tous les pays et cela se reflète positivement sur toute l'Afrique. J'ai aussi salué l'adoption du Plan national de Développement économique et social (PNDES) qui est aussi un grand défi », a indiqué Madame Mame Astou SOW/DIOUF à sa sortie d'audience.

« Le Fonds monétaire international (FMI) est engagé à soutenir la mise en œuvre de ce plan, et nous soutenons totalement ses objectifs. Le FMI a toujours été disposé à soutenir les autorités dans leurs activités pour œuvrer à augmenter les richesses du pays, la création d'emplois et aussi l'amélioration des conditions de

vie des populations. Nous sommes toujours aux côtés du Burkina Faso pour cela », a-t-elle poursuivi. Selon la Représentante résidente du FMI au Burkina Faso, les activités de son institution couvrent trois axes principalement.

Le premier axe, c'est le soutien financier, que nous faisons au travers de nos facilités élargies de crédits. Nous avons décaissé dans le cadre de ces facilités, déjà 15 milliards de dollars en 2016 sur un total de 18, 7 milliards, et le reste sera décaissé d'ici à la fin de l'année lors de la conclusion de la 6e revue. Le deuxième axe du FMI c'est l'assistance technique et la formation.

Le troisième axe consiste pour le FMI à contribuer au suivi et au maintien de la stabilité macro-économique, la surveillance. Dans ce cadre, nous sommes amenés à jouer un rôle de conseiller économique pour le gouvernement, a-elle-précisé. « Je suis vraiment engagée à ce que cette collaboration entre le gouvernement burkinabè et le FMI reste excellente », a rassuré Madame Mame Astou SOW/DIOUF.

La Direction de
la Communication de la Présidence du Faso

AGENDA

1. La Direction Générale de la Fonction Publique Territoriale organise une conférence de presse, le jeudi 13 octobre 2016 dans la salle de réunion du Conseil régional du Centre, à partir de 9 heures 00. Les échanges vont porter sur la relecture de la loi n°027 et la revendication des agents des Collectivités Territoriales.
2. Le Ministre d'Etat, Simon Compaoré, recevra en audience le nouvel Ambassadeur de France, au Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Xavier LAPEYRE de CABANES, le jeudi 13 octobre 2016, à 8 heures 00, à son cabinet (4ème étage immeuble Pyramide face au MENA).
3. Le Ministre d'Etat, Simon Compaoré, recevra en audience le nouvel Ambassadeur du Danemark au Burkina Faso, Son Excellence Monsieur ULLA Naesby, le jeudi 13 octobre 2016, à 10 heures 00, à son cabinet (4ème étage immeuble Pyramide face au MENA).

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle du MATDSI



1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

POSTE : Chef de Mission – Guinée

Description

Contexte & Historique en Guinée :

L'Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé, ONG créée en 1988 intervient aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Togo, au Gabon et en République de Guinée dans le domaine de la Santé Maternelle et Infantile, de la Santé Communautaire et de la Prévention de la Transmission du VIH/SIDA de la Mère à l'Enfant.

Entre 2008 et 2010 : L'OPALS a développé un premier programme en Guinée avec la mise en place du Centre National de Référence en termes de PTME au CHU de Donka à Conakry.

Depuis 2011 : l'OPALS a développé un programme décentralisé sur la Préfecture de Kindia, visant le renforcement de la SMNI et de la PTME du VIH sur l'ensemble des 14 Centres de Santé Urbains et Ruraux de la Préfecture. Ce programme comporte différents volets : Réhabilitation / Equipement des Centres de Santé, formations et supervisions médicales, prévention et sensibilisation par des activités de santé communautaire, gestion des déchets bio-médicaux, activités d'éducation à la santé (sensibilisation au paludisme en milieu scolaire).

Depuis Janvier 2016 : l'OPALS lance un nouveau projet visant « l'amélioration de la santé maternelle et infantile avec renforcement communautaire et mise à disposition d'une offre de soins de qualité dans la préfecture de Téliélé ». La Préfecture de Téliélé voisine de Kindia est particulièrement enclavée et l'accès aux services de santé

primaire très faible. Ce programme est initialement prévu pour une durée de 3 ans, avec un budget initial de 1.5 millions d'euros.

Ces programmes bénéficient du soutien financier de : La Mairie de Paris, du fonds de Dotation Kindia + (canal +), de la Croix Rouge Française, de l'Unicef, du PNUD, de l'entreprise Sucres et Denrées. Un dossier est en cours d'instruction auprès de l'AFD (comité de validation des offres prévues en octobre).

LE POSTE

Fonction :

Le Chef de Mission est le représentant officiel de l'OPALS en Guinée. Il est responsable du bon fonctionnement de la mission. Il assure la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action.

Il contrôle et garantit que les projets se déroulent dans le respect des procédures internes et contractuelles. Il mobilise les moyens matériels et financiers nécessaires à la bonne conduite des programmes et en supervise la gestion avec le Responsable Administratif et Financier Régional. Il coordonne les équipes en place et est le garant de leur sécurité sur la mission. Il est l'interlocuteur direct et privilégié du siège et des partenaires institutionnels guinéens.

Principales Responsabilités :

Garantie du développement stratégique des programmes

Planification et Coordination générale des activités

Management opérationnel de l'équipe placée sous votre responsabilité

Supervision du suivi et de la qualité des activités mises en œuvre par les responsables nationaux

Représentation de l'OPALS auprès des bailleurs de fonds, des autorités locales et des partenaires

Recherche de financements

Communication Interne et Externe, assure un reporting réguliers des activités

Il supervise en lien étroit avec le RAF – Responsable Administratif et Financier expatrié

L'analyse budgétaire et la gestion financière

La gestion des ressources logistiques et matérielles sur la mission

La gestion des ressources humaines

La gestion des plans de formation

Lien Hiérarchique

Le coordinateur travaille sous la responsabilité du directeur médical de l'OPALS et de la responsable des programmes au siège.

Il/elle a un lien de management fonctionnel avec le Responsable Administratif et Financier Régional de l'Opals basé à Kindia sur la gestion financière, matérielle du programme.

L'équipe nationale dont il est responsable est composée de :

Un responsable administratif et financier

Un responsable logistique

Un responsable médical

La suite à la page 15.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 14.

Un responsable communautaire

Ville Kindia

Expériences / Formation du candidat

Formation Généraliste – Type Master dans le domaine Humanitaire / Gestion du cycle de projet

Compétences et expérience :

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en tant que coordinateur pays / chef de mission

Expérience de 5 ans en gestion de projet de santé au Sud

Expérience en encadrement d'équipe pluridisciplinaire

Expérience confirmée en management d'équipe

Expérience des zones enclavées et de la gestion logistique

Excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit

Qualité du candidat

Très bonne capacité d'organisation, de planification

Forts potentiels de coordination et d'adaptation

Aptitude à la prise de décision et au management d'équipe

Autonomie, initiative, Capacité d'analyse et de synthèse

Aptitude à effectuer des missions fréquentes de supervision sur les différents sites d'intervention.

Très bonne capacité d'écoute et de compréhension

Très bonne capacité rédactionnelle

Fonctions: Coordination, Gestion de projet

Activités: Santé

Pays: Afrique, Guinée

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

24 mois de préférence

12 mois renouvelable

Salaire / Indemnité

Selon expérience. Possibilité de départ en famille. CFE, Mutuelle et logement, perdiem pris en charge.

Documents à envoyer

CV, Lettre de Motivation, 3 références

Nom de la personne contact

Martin Jeanne – Responsable des Programmes

Email de la personne contact programmes@opals.asso.fr

Date de fin de validité 27/11/2016

Langues parlées



Avis de recrutement

POSTE : Expert en évaluation de projets – « Promouvoir la mise en œuvre des statuts de Rome »

Description

Pays d'intervention : République Démocratique du Congo, Burundi, Ouganda, Colombie, Guatemala, Népal

Statut : Consultant international

Clôture des candidatures : 15 octobre 2016

Durée : 30 jours (20 jours terrain, 10 jours d'analyse et de rédaction)

1. L'ORGANISATION

Créée en 1992, Avocats Sans

Frontières (ASF) est une ONG internationale, qui se donne pour mission de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes et/ou populations les plus vulnérables. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux.

Avocats Sans Frontières a des missions permanentes notamment au Burundi, en RDC, en Ouganda, et en Tunisie, et développe des projets en en Afrique de l'Est,

dans les MENA et en Asie. Elle met également en œuvre des programmes transnationaux sur la justice pénale internationale, la protection des défenseurs des droits de l'Homme et l'accès aux droits économiques et sociaux, en étroite collaboration avec les avocats et la société civile.

2. PRESENTATION DU PROJET

L'objectif général du projet est de contribuer à la pleine mise en œuvre des principes du Statut de Rome, en renforçant l'accès à la justice en République démocratique du Congo, en Ouganda, au Burundi, au Népal, au Guatemala et en Colombie. Adopté en 1998 par 120

La suite à la page 16.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 15.

pays, le Statut de Rome a institué la Cour pénale internationale (CPI), la première cour internationale permanente poursuivant des individus accusés de crimes de guerre, de génocide et de crimes contre l'humanité.

A travers ce projet transnational, ASF cherche à faire appliquer tout particulièrement le principe de complémentarité inscrit dans ce traité. En effet, La CPI a un rôle secondaire par rapport aux juridictions nationales dans la répression des crimes relevant de sa compétence. Le projet cherche donc à insister sur le rôle primordial de ces dernières dans les 6 pays qu'il couvre.

Le projet vise non seulement à renforcer les juridictions nationales permettant l'exercice des droits compris dans le Statut de Rome dans ces pays, mais aussi soutenir l'accès à la justice pour les plus vulnérables, autant victimes qu'auteurs de crimes

internationaux, devant les cours et tribunaux nationaux, dans le respect de l'État de droit.

Expériences / Formation du candidat

Le candidat souhaité doit posséder les qualifications demandées ci-dessous

– Une expérience solide et diversifiée dans le domaine spécifique requis, notamment une expérience d'évaluation de projets ;

– Avoir un diplôme universitaire en droit de niveau maîtrise ou supérieur ou dans d'autres domaines pertinents ;

– Avoir une expérience de 5 ans en gestion de projets de développement, de préférence dans le secteur de la justice ;

– Une excellente connaissance des méthodes et techniques d'évaluation de projets ;

– Bonne connaissance des rôles et fonctions des différentes parties prenantes dans le domaine de la lutte contre l'impunité ;

– Une bonne maîtrise du français et de l'anglais et une excellente capacité de rédaction de rapports.

Dans le cas où l'expert souhaiterait recourir à une équipe d'appui, le ou les membres devront être présentés dans l'offre de services et remplir les conditions ci-dessus mentionnées.

Fonctions: Autre

Activités: Autre, Droit

Pays: Afrique, Amérique latine

Contrat Inconnu

Postuler en ligne <http://www.asf.be/fr/about-asf/jobs/>

Date de fin de validité 15/10/2016



Avis de recrutement

POSTE : Un(e) Alternant(e) Appui Recrutement Siège

Description

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, sans affiliation politique ou confessionnelle, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit

et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Présente dans plus de 55 pays, Handicap International est composée de 2 directions opérationnelles :

La Direction de l'Action Humanitaire (DAH)

La Direction d'Action du Développement (DAD)

Pour plus d'information sur l'association : <http://www.handicap-international.fr>

CONTEXTE

Rattaché à la Direction des Ressources Humaines, le pôle recrutement et mobilité est en charge

du recrutement et de la mobilité du personnel travaillant au siège et sur nos programmes de développement. Pour le siège, nous développons une politique junior et diversité visant à proposer des stages et contrats aidés et en alternance à des jeunes professionnels. Dans ce cadre, nous recherchons un(e) alternant(e) qui travaillera en appui de la chargée de recrutement siège sur cette thématique.

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision de la Chargée de Recrutement Siège, vous êtes en charge du recrutement pour la Fédération des stages, contrats aidés, contrats en alternance, et vous êtes le point focal pour le bénévolat. Vous

La suite à la page 17



JOBS CAMPUS

La suite de la page 16.

travaillez en lien étroit avec les managers, les référentes RH siège et la gestionnaire paie et administration du personnel siège. Les activités sont les suivantes :

1/ Recrutement, intégration et suivi des stages, contrats de professionnalisation et contrats aidés

Vous réceptionnez les besoins émis par les managers en vous assurant de leur validation (opérationnelle, financière, légale) par la référente RH du périmètre concerné

Vous vous chargez de rédiger une annonce et la diffuser sur les canaux pertinents

Vous effectuez une présélection des candidatures que vous envoyez au manager concerné

Après le choix final : vous formalisez la proposition, vous constituez le dossier en lien avec la gestionnaire paie et administration du personnel siège et vous envoyez l'information du nouvel arrivant aux services concernés

Vous participez à l'accueil du nouvel arrivant

Vous recueillez les éléments d'évaluation faite par le manager

Vous assurez le suivi des fins de contrats en informant les services concernés

Vous effectuez un point de fin de contrat pour recueillir les souhaits dévolution et aider à l'orientation future et mise en vivier, en lien avec les chargés de recrutement idoines

2/ Amélioration de la politique junior et diversité pour notre organisation, en lien avec les référentes RH siège

Vous finalisez le recensement et le suivi des besoins de stages, de contrats d'alternance et les contrats aidés auprès des managers pour 2017

Vous alimentez et améliorez la boîte à outil concernant les différents contrats d'alternance existants, en lien avec le département formation

Vous recensez les écoles et formations répondant à nos besoins afin d'avoir une visibilité sur les périodes de stages et contrat pro, les contacter pour diffuser nos besoins en profil junior

3/ Point focal pour le bénévolat

Vous formalisez de notre processus d'intégration des bénévoles

Vous vous occupez de la diffusion des besoins en bénévolat, vous constituez le dossier de chaque bénévole en lien avec la gestion sociale siège (signature de la charte de bénévolat)

PROFIL REQUIS :

Vous avez un profil généraliste M1 ou M2 avec orientation RH idéalement.

Vous êtes doté(e) d'un bon relationnel, vous savez vous adapter à vos interlocuteurs, vous aimez la polyvalence et le travail en équipe

Vous maîtrisez l'outil informatique, notamment Excel et Power Point

Vous faites preuve de rigueur, d'organisation et de méthodologie

Vous êtes intéressé(e) par la solidarité internationale et le mandat de Handicap International

Vous maîtrisez l'anglais.

CONDITIONS DU POSTE :

Contrat d'alternance (idéalement 3 semaines dans notre structure, 1 semaine à l'école (contrat d'apprentissage idéalement, ou contrat de professionnalisation)

Prise en charge à 50% des transports en commun

Tickets Restaurant

Mutuelle

Si vous souhaitez vous engager aux côtés d'Handicap International et si ce poste correspond à votre profil et à vos attentes, postulez uniquement en ligne via le lien suivant ou directement sur notre site internet :

https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.php?id=1736&idpartenaire=132
(Joindre CV et Lettre de motivation)

Fonctions: Ressources Humaines

Activités: Ressources Humaines

Pays: Europe, France

Contrat: Alternance

Postuler en

ligne: https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.php?id=1736&idpartenaire=130

Date de fin de validité 31/10/2016



ANNONCES

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Site à Ouaga 2000 Ecole à
Terenoué de TRUCIP

BOURSES D'ETUDES AUX BACHELIERS SESSION 2016

Filières concernées:

✓ Statistique et Informatique Décisionnelle

✓ Génie Logistique et Transport

✓ Droit

**(-)50% sur les frais de scolarité pour les 30
premiers inscrits par filière***

Déché de réception des dossiers de préinscription: 30 septembre 2016

Université Ouaga 3S, pour une insertion professionnelle réussie!

*Sous réserve de conditions

Renseignement: Tel: (+226) 77 81 14 54/ (+226) 85 52 36 36/ (+226) 25 56 54 00

Université Ouaga 3S, pour une insertion professionnelle réussie !
DUT, LICENCE, INGÉNIORAT, MASTER, DOCTORAT
 +226 65 52 36 36
 Université OUAGA 3S Ouagadougou, Tel: (+226) 77 81 14 54 / 25 49 54 00 / 85 52 36 36 / www.univouaga3s.org / un3s@univouaga3s.org
 Autorisation d'ouverture par Arrêté n° 2011-328/MESS/SG/DGERS/DEPR du 27 septembre 2011

**Vous êtes ambitieux ? Vous devez être un leader !
Exigez la qualité !**

L'UO3S vous offre cette opportunité grâce à sa maîtrise du système LMD.

DUT

- * Finance - Comptabilité
- * Gestion commerciale
- * Génie Logistique et Transport
- * Secrétariat de Direction Bilingue (anglais et chinois)
- * Statistique et Informatique Décisionnelle



INGENIORAT

- * Informatique
- * Calcul



MASTER

- * Statistique et Analyse Economique
- * Ingénierie Financière
- * Droit des collectivités locales
- * Sciences Economiques et de Gestion

LICENCE

- * Sciences et Technologies, Parcours
Mathématiques et application aux sciences
- * Sciences Economiques et de Gestion,
Parcours Monnaie - Banque - Finance
- * Sciences Juridiques, Politiques et de
l'Administration, Parcours Droit.
- * Statistique et Informatique Décisionnelle

LICENCE PROFESSIONNELLE

- * Finance - Comptabilité
- * Gestion commerciale et Marketing
- * Secrétariat de Direction Bilingue
- * Direction et Gestion des PME
- * Systèmes, Réseaux, Internet et Logiciels Libres
- * Communication et Gouvernance des
Collectivités Territoriales
- * Statistique et Informatique Décisionnelle

DOCTORAT

- * Mathématiques
- * Sciences Economiques et de Gestion



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien

en version numérique à télécharger.

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

08 10 2016 AU 15 10 2016 Groupe 3

AVE MARIA	22625479888
BALKUY	22625375136
BARAKA	22625330272
BELLE VILLE	22670517186
CATHEDRALE	22625312807
CHARIS	22625479878
CONCORDE	22625312949
COURA	22625388390
DJIMBIA	22625357765
DUNIA	22625362051
ECOLE	22625315232
FRATERNITE	22625364800
GALIAM	22625352844
HOSANA	22625412648
JEUNESSE	22625343504
KAMIN	22625343028
KILWIN	22625508462
LA SAINTE TRINITE	22625412646

MARIAMA	22625300576
NAAB RAGA	22625300627
NAABA KOOM	22625357046
NAGRIN	22625469048
NAZANI	22625366510
NINRWA	22625418038
NOOM WENDE	22625503117
PISSY	22625431335
POSTE	22625318424
SACRE CŒUR	22625346060
SAINT LAZARE	22625368648
SAINTE VITALITE	22668918704
SAVANE	22625311348
TAOKO	22625369927
TERANGA	22625360970
WEND DENDA	22625310964
YENNENGA	22625370337
ZONE1	22625481513/53

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info
Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso
Tél: + 226 76609721
E-mail: redaction@sc-mail.info
Site web:
www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations
n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration
OTC
Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication
Siaka GOW

Directrice des rédactions
Eliane Bayala

Equipe de reportage
- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigrane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poüda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage
Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution
Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso
Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tel. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises (M2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition et l'approfondissement des bases fondamentales du droit des affaires et l'acquisition des méthodes de travail et d'un savoir faire technique qui soit de nature à permettre au futur juriste professionnel (avocat ou juriste d'entreprise) d'assurer lui-même l'actualisation et l'évolution de ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle.
- Adapter les méthodes pédagogiques à chaque spécialité, centrées sur les méthodes de rédaction et d'argumentation (rédaction de clauses contractuelles, notes de synthèse, consultations juridiques, plaidoiries), la maîtrise des différents types de contentieux, la recherche documentaire.

- Préparer aux métiers de juriste d'entreprise ou de conseil en droit des affaires, avec une ambition : «améliorer la performance juridique de l'entreprise».

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de rang magistral ou des spécialistes réputés, avec leurs assistants, et provenant aussi bien des universités que des milieux professionnels.

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprise est un diplôme juridique. L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Ouaga II, de toute autre université, ou d'un titre jugé équivalent.

Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une entreprise publique ou privée serait un atout.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

- Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.

- 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
- 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature

adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif du rapport envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des rapports : 30 octobre 2017
- Soutenance des rapports : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

**Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor (Egypte) et de l'Université OUAGA II (Burkina Faso)

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la troisième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains. Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formations initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

• **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

• **Début de cours : 11 janvier 2017**

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

IUFIC : (00226) 25 40 94 04

Renseignement : iufic@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : ital@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Rectorat

Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

Direction de la Décentralisation, des Campus Senghor et des Partenariats

jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org



Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Les Offres de bourses

Programme de bourses 2017 de leadership de la fondation Mo Ibrahim



Le Programme de Bourses de leadership Ibrahim est une bourse sélective qui prépare la prochaine génération d'éminents dirigeants africains, en leur offrant des opportunités exceptionnelles à travailler aux niveaux les plus élevés, dans des institutions africaines ou des organismes multilatéraux qui ont pour vocation d'améliorer les perspectives économiques et

sociales de l'Afrique.

Ce programme de bourse permet aux personnes talentueuses de renforcer et d'améliorer leurs compétences professionnelles, dans le but de contribution à la gouvernance et au développement de leur pays, et ce, par la création d'une réserve de futurs leaders africains.

Dans la sélection du récipiendaire de Mo Ibrahim pour 2017, l'accent sera mis sur les Cinq grandes priorités de la Banque (le Top 5), à savoir : i) Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; ii) Nourrir l'Afrique ; iii) Industrialiser l'Afrique ; iv) Intégrer l'Afrique ; et v) Améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Les compétences recherchées sont notamment de solides capacités d'analyse en matière de politique à différents niveaux et la capacité d'exécuter des modèles.

Date de clôture : 14 octobre 2016

Pour en savoir plus :

- <http://mo.ibrahim.foundation/fellowships/>
- <http://www.afdb.org/fr/about-us/careers/current-vacancies/vacancy/2017-mo-ibrahim-foundation-leadership-fellowship-program-2401/>



Les Offres de bourses

**BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES**



Le Ministre

**BURKINA FASO
Unité-progrès- justice**

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de
2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national**